

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 04 mai 2010**

L'an deux mil dix, le quatre mai à 20 heures 45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur MAILLET Maire.

**Étaient présents** : Mme ALLEGRE Annie, M. BOULAIRE Christophe, Mme DUCHENE Marie-Thérèse, Mme GOUTIER Sophie, Mme MONTADOR Cécile, M. PORTE Pierre, M. RIGHINI Philippe, Mme SCOUPE Evelyne.

**Absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : M. BOULAIRE Christophe

*Le procès verbal du 31 mars 2010 est approuvé à l'unanimité*

QUESTION N° 1 BUDGET 2010 REAFFECTATION DES RESULTATS D'INVESTISSEMENT 2009

QUESTION N° 2 CREATION COMMISSION DES FETES

QUESTION N° 3 TARIF BROCANTE

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**QUESTION N°1- BUDGET 2010 REAFFECTATION DES RESULTATS D'INVESTISSEMENT 2009**

Mme Annie Allègre informe le Conseil Municipal que lors du vote du Budget 2010, l'affectation des résultats d'investissement 2009 n'a pas été prise en compte en dépenses d'investissement. Il y a donc lieu de revoter ce budget 2010.

- Section de fonctionnement tant en Dépenses qu'en Recettes **344 127,27 €**

-Section d'investissement tant en Dépenses qu'en Recettes **1 003 600,98 €**

- que le détail des lignes budgétaires figure dans le compte rendu affiché,

- que le budget primitif 2010 est consultable en mairie dès son retour de sous préfecture

Adoptés à l'unanimité.

**QUESTION N°2 : CREATION COMMISSION DES FETES ET DESIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire propose la création d'une commission des fêtes pour assurer les manifestations organisées par la commune et notamment la brocante suite à l'autodissolution de l'association « Cap Loisirs & Partage ». Les membres élus dans cette commission sont : Mesdames DUCHENE, MONTADOR, et Messieurs MAILLET et BOULAIRE.

Création et désignations des membres adoptées à l'unanimité.

**QUESTION N°3 : TARIF BROCANTE 2010**

Mme Annie Allègre propose le tarif de la brocante 2010 à savoir : 6 € le mètre linéaire par tranche de deux mètres.

Délibéré à l'unanimité.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

1) **Rappel** :

**Dates à retenir** :

-Commémoration du 8 mai 1945 : rendez-vous en mairie à 11 h pour le défilé jusqu'au cimetière.

-Nettoyage de printemps le 9 mai 2010 : rendez-vous en mairie à 10 h.

La séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire de séance

Le Maire